

Maîtrise foncière RUCAP Vieux-bourg

Modalité d'application de la « mission d'assistance en vue du recyclage foncier de Vieux-bourg les ABYMES dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (RUCAP) du territoire de l'agglomération centre

Par délibération du 18 novembre 2022 et duseptembre 2023 CAP Excellence a confié à l'EPF la maîtrise foncière de ces parcelles nécessaire à la mise en œuvre du projet RUCAP à Vieux Bourg selon les termes précisés dans la convention « Mission d'assistance en vue du recyclage foncier de Vieux Bourg Abymes dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (RUCAP) du territoire de l'Agglomération centre » signée le 13 mars 2023.

Dans ce cadre CAP Excellence, représenté par son président, Eric JALTON, autorise l'EPF à procéder pour le compte de CAP Excellence à l'acquisition de la parcelle:

PARCELLE	SURFACE A ACQUERIR EN M2	SITUATION	MONTANT DE L'ACQUISITION		BATI	NON BATI

Le Président de Cap Excellence

Eric JALTON

